

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| Herausgeber: | Société fribourgeoise d'éducation |
| Band: | 52 (1923) |
| Heft: | 4 |
| Artikel: | Trois pensées de Fénelon sur l'éducation et le complément qu'il faut y apporter pour leur donner toute leur valeur éducative |
| Autor: | Brunisholz, M. |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-1039350 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cette éducation sera surtout utilitaire et sociale : toutes les qualités que M. Wilbois veut développer chez l'enfant sont des qualités d'ordre social plutôt que d'ordre moral. C'est, me semble-t-il, le point faible de la méthode de M. Wilbois : il n'élève pas l'enfant pour lui-même, mais pour la société. Il voit trop en lui le producteur social et pas assez l'individu ; ce point de vue exclusif s'explique par le fait que M. Wilbois est un économiste et se trouve à la tête d'une école « d'administration et d'affaires ».

Au reste, l'on aurait tort de penser que M. Wilbois reste neutre en religion et en éducation. « L'école neutre est une mutilée », dit-il énergiquement (p. 113). Voici au reste la fort belle profession de foi de cet homme d'affaires : « Dans l'ordre de la vie privée, ce qui est normal, c'est le foyer pur, simple et fécond. Dans l'ordre politique, nous devons nous intéresser à la gestion d'un Etat qui va cesser d'être régional, puis faire abnégation de notre personne pour travailler à la mission, désintéressée elle aussi, de notre pays. Dans l'ordre économique, il faut aller avec entrain à la lutte pour la production, mais avec conscience de la solidarité qui nous lie aux autres et pour le progrès de ceux qui dépendent de nous. Enfin, au-dessus des choses communes, il y a une vie surnaturelle dans une société surnaturelle. Voilà ce que je crois. Je ne l'impose à personne. Mais ce qui s'impose à tout le monde, c'est de croire quelque chose. *La logique n'admet pas l'éducateur sans doctrine.* » C'est l'auteur qui souligne.

G. ESSEIVA.

TROIS PENSÉES DE FÉNELON

sur l'éducation et le complément qu'il faut y apporter
pour leur donner toute leur valeur éducative

Pour éviter que l'enfant se fasse une idée triste et sombre de la vertu, l'éducateur doit lui en offrir un modèle aimable dans sa personne.

Il doit lui montrer toujours l'utilité des choses qu'il lui dit de faire.

Il doit lui inspirer confiance, afin de le redresser par persuasion et sans recours fréquent aux moyens d'autorité.

Il est une puissance incontestable et incontestée, qui, de tout temps, a travaillé les intelligences et les volontés, soit pour les abaisser vers la terre, soit pour les éléver vers tout ce qui est beau, vrai et bon ; je veux parler de la puissance de l'exemple. Qui pourrait nier l'influence, lente peut-être, invisible même, mais très certaine, de l'exemple sur tout homme quel qu'il soit ? L'expérience le prouve suffisamment sans qu'il soit nécessaire de le démontrer. Le spectacle d'une vie vertueuse, d'une action généreuse, d'un sacrifice héroïque, éveille en nous une profonde admiration, mêlée du désir d'agir de

même. Et pour le mal, combien l'entraînement est plus facile encore ! L'exemple, c'est une prédication bien plus éloquente que les conseils les meilleurs, les recommandations les plus pressantes, parce qu'il en est la réalisation vivante.

Si donc l'exemple a une telle puissance, on doit l'utiliser dans l'éducation de l'enfant, particulièrement pour lui donner une juste idée de la vertu. Nous éviterons ainsi l'écueil que nous signale Fénelon, à savoir « que l'enfant se fasse une idée triste et sombre de la vertu ».

Quand l'enfant verra-t-il la vertu sous un aspect si différent de celui qu'elle doit avoir ? Précisément lorsque le maître lui montrera toujours un visage triste et sévère, lorsqu'il sera rigide et froid dans ses rapports avec lui, ainsi que dans son enseignement. L'enfant, alors, jugera faussement la vertu ; il en viendra à conclure que la vertu est bien difficile, que, au contraire de ce qu'on lui a dit, elle ne donne pas la sérénité, la paix et le bonheur. Si la vertu du maître est aimable, si elle se manifeste par des actes de bonté, si elle est constante, l'enfant l'appréciera à sa réelle valeur ; il constatera la conformité de l'enseignement donné par le maître avec sa conduite personnelle, et, partant, son exemple vertueux sera puissant sur l'esprit et le cœur de l'enfant.

Fénelon ajoute ensuite « qu'il faut *toujours* montrer à l'enfant l'utilité des choses qu'on lui fait faire, et de lui inspirer confiance afin de le redresser par la persuasion sans avoir recours fréquemment aux moyens d'autorité ».

Fénelon est peut-être un peu trop absolu en disant ici qu'il faut *toujours* exposer à l'enfant l'utilité des choses commandées, autrement dit, lorsqu'il exige que le maître dise toujours à l'élève le pourquoi de ses ordres. L'enfant n'est pas toujours capable de comprendre les raisons pour lesquelles on le fait agir ; elles sont quelquefois au-dessus de sa portée, surtout pendant son jeune âge. Lorsque l'enfant est devenu capable de comprendre, il faut s'adresser à son esprit pour atteindre sa volonté, car l'intelligence est le gouvernail de la volonté ; tant que le gouvernail d'une barque reste intact, elle continue de se diriger malgré les vents et les orages ; ainsi, lorsque l'esprit est éclairé et convaincu par de bonnes raisons, la volonté agira d'une manière droite. Si nous n'agissons pas toujours selon notre devoir, c'est souvent parce que nous ne le connaissons pas assez. A plus forte raison, l'esprit de l'enfant a-t-il besoin d'être éclairé ; on peut espérer alors de lui une obéissance réelle, et non pas feinte, surtout une obéissance libre, et c'est là le but à atteindre. L'enfant, constatant que le maître est soucieux de l'instruire de son devoir, que c'est pour des raisons justes qu'il l'oblige à obéir, aura confiance en lui. Quand il aura capté sa confiance, le maître agira sur la volonté de l'enfant bien plus par la persuasion que par des moyens d'autorité ; ceux-ci peuvent réussir dans le jeune âge, mais, plus tard, le résultat n'en est souvent qu'une

obéissance apparente et toujours contrainte, qui n'éduque guère. Cependant, exemples, conseils, recommandations seront stériles si quelque chose de supérieur ne vient pas les vivifier, qui leur donnera toute leur valeur éducative : le sentiment profond et impérieux du devoir. Notre intelligence a beau voir clairement la route à suivre, notre volonté restera chancelante, si le sentiment du devoir ne la stimule ; et ce sentiment, notre raison seule n'est pas capable de nous le donner ; il faut quelque chose de supérieur, qui le grave profondément dans notre âme : la religion. C'est la religion du Christ qui doit être la base de toute éducation vraiment digne de ce nom ; sans elle, l'éducation formera peut-être l'intelligence de l'enfant, meublera son esprit de connaissances, lui donnera même l'estime et un vague désir de la vertu ; elle ne formera pas son cœur, elle n'élèvera pas ses sentiments au-dessus des intérêts de ce monde ; elle ne préparera pas un soldat vaillant de la bonne cause ; or, c'est précisément des soldats du bien qu'il nous faut former à notre époque de matérialisme et d'incrédulité. Que l'éducateur se rende donc bien compte de sa responsabilité à cet égard ; l'avenir du pays en dépend. Que la religion inspire tous ses actes, que son enseignement en soit constamment imprégné, qu'il se souvienne que la fin première de l'homme n'est pas la jouissance grossière des sens, mais bien Dieu lui-même et que, par conséquent, c'est vers Lui qu'il doit diriger les regards de l'enfant dès son plus jeune âge. C'est ainsi que les exemples, les recommandations et les conseils du maître seront fructueux ; c'est ainsi qu'il remplira complètement la tâche importante de l'éducation et qu'il sera « un faiseur d'hommes de caractère » et surtout « un faiseur de grands chrétiens ».

M. BRUNISHOLZ.

Une leçon d'instruction civique au cours de perfectionnement

INITIATIVE SUR LE PRÉLÈVEMENT DES FORTUNES

Remarque. — Cette leçon suppose de la part des élèves la connaissance des principales autorités fédérales : Conseil national, Conseil des Etats, Conseil fédéral.

I. Rappel du connu : Quelle est l'autorité législative dans la Confédération ? De combien de Chambres se compose-t-elle ?

1^o Conseil national

- a) Par qui est-il nommé.
- b) Comment ? (proportion).
- c) Pour combien de temps.

2^o Conseil des Etats

- Idem.
- Idem.
- Idem.